



Jacques et Colette Clémens, Irène Monlun, Hugues Caillaud et Jean-Claude Dambiel. PHOTO W. D.

es objets du quotidien du Poilu : uniforme, casque, cartes...

En 1915 se met en place l'hospitalisation : « A Pessac, c'était au Château du Vallon (rasé en 1968). Les blessés transitaient par la gare », précise Hugues Caillaud. C'est aussi l'année de la montée au front de la jeune classe, dès 18 ans. À son patriotisme et son désir de revanche, avec moins de 2% de refus d'incorporation, Jacques Clémens, historien ajoute « l'espoir et la joie de vivre ». La Musicale Saint-Martin que préside son épouse Colette, rendra hommage à cette « dimension humaine » par un concert et un... défilé de cartes postales d'époque sur grand écran au son de « La Madelon », « Au près de la blonde qu'il fait bon, fait bon... » et autres « airs de Poilus ».

Contact : 06 79 32 98 70.

Au programme

28 SEPTEMBRE AU 12 OCTOBRE. Exposition « Lenga(s) de guerre, l'occitan et les langues de France dans la Grande Guerre » par l'association l'Ostau Occitani. Hall de l'hôtel de ville.

2 AU 10 NOVEMBRE. Exposition « Jeunes Pessacais morts pour la France en 1915 », par l'UNC de Pessac et Jean-Claude Dambiel. Maison du combattant, 20, av. Roger-Cohé (10-12 heures et 14-17 heures).

5 NOVEMBRE, À 18 HEURES. Conférence « La France avant, la France après le conflit : une puissance diminuée », par Marc Agostino, professeur

d'histoire contemporaine émérite de l'Université. Cinéma Jean-Eustache, place de la V^e-République.

11 NOVEMBRE. Messe à 10 heures, commémoration à 11 heures.

15 NOVEMBRE À 15 HEURES. Ciné-concert « Autour de la Madelon » par la Musicale Saint-Martin. Salle Bellegrave.

16 AU 23 NOVEMBRE. « Lawrence d'Arabie » de David Lean, au Jean-Eustache dans le cadre du Festival du film d'histoire.

Tout est gratuit, sauf cette projection. Renseignements au 05 57 93 63 53.

À CANÉJAN

Premières vendanges des vignes communales



MM. Garrigou et Cisneros.

PHOTO PASCAL LÉVI

M. Garrigou, maire de Canéjan, et M. Cisneros, propriétaire du Château Rouillac, étaient réunis ce mercredi pour participer aux premières petites vendanges des vignes communales.

Pour mémoire, depuis 2012, la ville de Canéjan est propriétaire d'une parcelle au lieu-dit Le Courneau de la Palu, d'une superficie de 1,2457 hectare, plantée en vignes, dont l'exploitation viticole a été confiée au Château de Rouillac par le biais d'un bail à ferme pour une durée de 25 ans.

Ce projet s'inscrit dans un objectif de valorisation, sur le territoire communal, d'une friche agricole, pourtant classée en appellation d'origine contrôlée (AOC) Pessac-Léognan, Graves, Bordeaux et jusqu'à présent non exploitée, en la remettant en culture. Ce choix est aussi celui d'un engagement en faveur du soutien d'une agriculture raisonnée.

Outre les aspects environnementaux, culturels et pédagogiques, la vigne communale a pour finalité la production d'un vin municipal qui sera servi par la collectivité lors des cérémonies qu'elle organise ou offre en cadeau à ses aînés à l'occasion de la confection des colis de fin d'année ou à ses invités.

Production de traverse

pas notre bonheur d'apprendre en 2003 qu'à Pessac une artothèque venait de voir le jour. Nous avons rapidement adhéré à ce projet qui entre en 2015 dans sa 12^e année. À raison d'un emprunt tous les deux mois, le compte est vite fait avec plus de 70 œuvres. Elles le furent, à tour passé, en fonction du choix de chacun. Nous avons des goûts assez différents. Cela nous permet d'en découvrir que nous n'aurions pas choisis. Nous apprenons au fil des jours à les aimer ou pas. Dans ce cas, le jeu de la séduction et de l'émotion est prépondérant. On apprend à se connaître et à cohabiter. C'est comme cela pour beaucoup de choses », confie Frédéric qui avoue ne pas lire tout de suite la fiche. Je prends du recul



Estelle et Frédéric entourent leur fils Noah devant le chat qui frappe à la fenêtre, une œuvre d'Alain Sechas. PHOTO M. S.-L.

avant de me lancer dans un travail approfondi sur l'artiste par des recherches sur le net. Le principal n'est-il pas de passer deux mois agréables avec l'œuvre choisie par soi-même, son conjoint ou son enfant ?

Anne Peltriaux, directrice de l'Artothèque, rappelle qu'en 2014, 1 508

prêts furent consentis à des particuliers, collectivités, espaces sociaux, hôpitaux, prison...

Michel Soulé-Limendoux

L'exposition se tient jusqu'au 8 octobre inclus à l'Artothèque Les Arts au Mur, 2 bis, avenue Eugène-et-Marc-Dulout. Contact : 05 56 46 38 41.